

CRÉER ET PÉRENNISER DE L'EMPLOI DURABLE NON DÉLOCALISÉ SUR LES TERRITOIRES

L'URSCOP de l'Ouest assure la promotion des statuts coopératifs Scop/Scic en Région ; l'accompagnement à la création, à la reprise/transmission, à la transformation d'association ou d'entreprises sous statuts Scop/Scic, ainsi qu'au développement de ces entreprises.

Elle propose à chaque étape de la vie de la coopérative des solutions appropriées, une expertise et un suivi sur mesure et personnalisé.

Objectifs

- > Promouvoir les statuts coopératifs en Région
- > Accompagner à la création d'emploi durable et non délocalisable sur les territoires bretons, normands et ligériens

Actions

- > Accompagnement individualisé
- > Mise en place d'actions collectives pour partager les expériences et expertises
- > Développement : diagnostics, appui à la gouvernance, accompagnement dirigeants, outils pratiques et de financement pour aider au lancement d'une entreprise ou association coopérative.
- > Formations

Infos pratiques

- > consultez [leur site](#)
- > contact : Pascal Borne Burgat, *chargé de missions*
- > lien avec le Campus : présence au SEIS #4 à la Saison 20/21